Image not found or type unknown

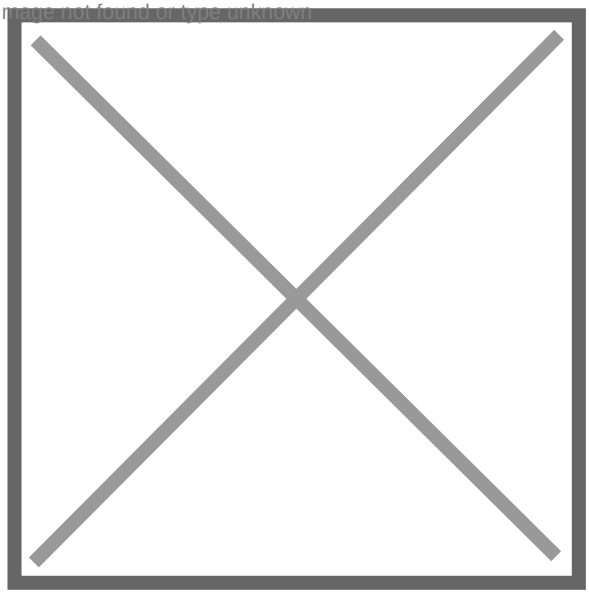

Assignation tribunal pour obtenir moitié de ma maison

Par **valentine263**, le **11/01/2010** à **10:28**

Bonjour,

J'achète un terrain que je paie seule, et je fais un crédit seule pour y construire ma maison. Mon ami à cette époque, décide de faire lui-même la maçonnerie pour que çà nous coûte moins cher. Après avoir monté la toiture, ce Monsieur me quitte ! Etant propriétaire du terrain et ayant fait mon crédit seule, et payant toutes mes fournitures seule, j'estime ne rien lui devoir après notre séparation.
Ce Monsieur ne voit pas çà du même oeil. Il m'attaque au tribunal et me demande 190 000 euros, correspond selon lui à la moitié de ma maison. Il l'a faite expertiser (sans faire rentrer l'agence dedans) à 365 000 euros. Mais il m'a quitté alors que ni la toiture, ni l'intérieur n'était réalisé. C'est des entreprises qui ont fait tout l'intérieur. La maçonnerie par contre a été faite par lui, et toute la famille, photo à l'appui. Il n'a pas conçu la maison seul.
Il m'attaque sur le fait qu'il y a eu enrichissement sans cause de ma part ! mais c'est lui qui m'a quitté !

Je passe au tribunal le 1er février ... et j'avoue être tout de même stressée, malgré le fait que mon avocate est très confiante. Qu'en pensez-vous ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés